

Compte rendu du conseil de quartier des Coutures – 7 octobre 2024

Le dernier conseil de quartier des Coutures s'est tenu le 7 octobre 2024. Voici les points principaux abordés lors de la réunion :

1. Aménagements de voirie et circulation

- Rue Paul Bert : L'expérimentation de la rue a été jugée satisfaisante, mais elle a été temporairement interrompue en raison de la casse d'une barrière qui a depuis été remplacée. Une autre barrière a rouillé, nécessitant un entretien dont la date reste à confirmer.
- Rue de Nicklès : La proposition de mise en sens unique de la rue de Nicklès vers la rue Jules Ferry a soulevé des préoccupations concernant l'occupation potentielle de la voie par des voitures en stationnement illégal. Une révision de la conception de la rue est prévue, avec une expérimentation envisagée d'ici la fin de l'année (détails à préciser).
- Rue du Lieutenant Thomas : Une partie de cette rue est déjà sens unique en pratique en raison de la circulation intense. Il a été décidé de formaliser cette situation en modifiant officiellement la configuration.
- Rue Étienne Marcel : Un changement de sens de circulation a été envisagé, mais il est finalement écarté car l'organisation actuelle en tête-bêche évite la surcharge de la rue de Paris. L'étude d'un réaménagement de l'angle avec Robespierre est en cours, en coordination avec la ville de Montreuil.

2. Square Varlin

Deux réunions avec les habitants de l'immeuble voisin ont eu lieu pour discuter des usages futurs du square. Il a été décidé qu'un food truck de pizzas proposerait des repas sur place et à emporter à midi, et uniquement à emporter le soir. Un autre commerçant libanais proposera également des plats, bien que des problèmes de cohabitation sur les emplacements aient été évoqués. L'ouverture du parc est prévue pour la semaine prochaine, avec une végétalisation progressive durant l'automne.

3. Étude démographique

L'étude démographique a été communiquée aux élus et sera prochainement publiée sur le site de la ville.

4. Voirie

- Pavés : Les pavés endommagés sont le résultat de travaux en cours par une entreprise qui ne maîtrise pas cette technique. Aucune date de remise en état n'a été fixée. La régie de l'eau, maître d'ouvrage, reste responsable de ce chantier. La ville ajoutera des panneaux de prévention pour informer le public.

- Visibilité des passages piétons : Sur l'avenue Chanzy, la ville de Bagnolet a demandé à Enedis d'alimenter les feux tricolores pour les remettre en service. Seul le feu près de la rue de la Fraternité sera réactivé. Il est envisagé de repeindre le passage piéton et d'ajouter un panneau de signalisation "danger piéton".

- Trottoir rue Jules Ferry : La réfection du trottoir est programmée pour octobre-novembre et fait partie du budget voté, devant être finalisée avant la fin de l'année.

5. PNRQAD (Programme National de Rénovation du Quartier)

Ilots en cours de développement :

- Îlot Robespierre : Comprendra 35 logements, un commerce donnant sur la rue Robespierre, et 16 places de stationnement. Livraison prévue pour fin 2025.

- Îlot Jules Ferry : Projet de 46 logements, dont 20 en prêt social, permettant l'accession à la propriété, 2 commerces (100-120 m², potentiellement un retour de la laverie), et une crèche associative privée de 30 berceaux. Un square public, fermé la nuit, sera aménagé avec des bancs, une table de pique-nique et des arbres matures. Livraison prévue pour le printemps 2025. Sécurisation de la circulation aux abords du chantier à évaluer.

- Îlot Vaillant-Hugo : Projet de 5 logements et 2 commerces. Début des travaux en 2026, livraison en 2028.

- Îlot Étienne Marcel : 22 logements, 1 commerce, 9 places de stationnement, et un jardin partagé autour du chêne liège, protégé pendant les travaux. Les logements actuels étant squattés depuis 2022, le chantier a pris du retard. Les travaux devraient commencer en 2026, pour une livraison en 2028. Une visite de repérage est programmée le 21 novembre pour aborder les recommandations de l'ONF concernant la protection de l'arbre.

6. Autres points abordés

- Techniques de construction : Il a été mentionné que l'îlot Étienne Marcel serait construit en ossature bois préfabriquée, permettant un passage pour les petits engins et un transport des éléments volumineux par grue.

- Panneaux de prévention : Leur installation pour signaler des zones de travaux et sécuriser la circulation piétonne a été confirmée.

Ce compte rendu vise à refléter fidèlement les discussions et décisions prises lors de ce conseil de quartier.